

Extraits de décisions du procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association intercommunale SDIS régional Nord Vaudois du mercredi 8 octobre 2025.

Trente-huit des quarante communes membres sont présentes, représentant 115 voix sur 117.

Les communes de Cuarny et de Villars-Epeney sont excusées.

Le comité directeur est représenté par M. Christian Weiler (Président du CoDir), Mme Laura Marques, M. Pierre Dessemontet et M. Hervé Kemmling. Le Major Eric Stauffer est présent.

Point 3 : Préavis 25.05CD concernant la révision des statuts de l'association

La parole est donnée à M. Christian Weiler, président du Codir, qui présente dix corrections de forme du projet de révision des statuts. (...) La discussion est ouverte. (...) **Il n'y a plus d'autres remarques ou propositions de modification.**

Le rapport de la Commission de gestion est lu par M. Yves Guilloud, rapporteur de la Coge.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis PR25.05CD, qui décide :

Article 1 : Les statuts de l'Association régionale de prévention et de défense incendie et secours du Nord vaudois sont adoptés.

Article 2 : Charge est donnée au Codir de soumettre ces statuts aux communes membres pour adoption à chacun des conseils généraux/communaux.

Le président Patrick Grin ouvre la discussion quant au contenu des statuts et de leurs annexes. (...) **La parole n'est pas demandée.** L'assemblée est invitée à voter à main levée.

Résultat : Le préavis 25.05CD concernant la révision des statuts de l'association est accepté à l'unanimité, en tenant compte des corrections de forme présentées lors de l'assemblée.

Patrick Grin



Président du conseil intercommunal



Pénélope Escallier



Secrétaire du conseil intercommunal